

N/REF : 2/04/2025 15H58 C:000003 I:01339
V/REF : AC/C16484
V/Appel du Mercredi 02/04/2025 a 15H58

AIGUILLON CONSTRUCTION
Agence Villejean-Pays ST-MaLo
55 COURS J.F. KENNEDY
35000 RENNES

V/REF.IMM. PRS
IMMEUBLE : RES.LA PEROUSE -PRS
28/30/32, RUE NOEL BLAYAU
RESIDENCE LA PEROUSE
35000 RENNES

Rennes, le 09 Avril 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLEE 28/30 BLAYAU - PASS CHANTIER
ETAGE 4 - GAINES TECHNIQUES

MOTIF : DISCONNECTEUR FUYARD DANS LA GAINTE TECHNIQUE DU 4EME ETAGE

Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 03/04
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
CONTROLE DES INSTALLATIONS
CONSTAT : DISCONNECTEUR FUYARD
COUPURE D'EAU
VIDANGE DU RÉSEAU
DÉPOSE DISCONNECTEUR FUYARD
FOURNITURE ET POSE CLAPET DISCONNECTEUR
REMISE EN EAU
CONTROLE BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE BONNE ÉTANCHÉITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : MG LCOMPTER Email envoyé le 04/04/25 a 09H14 Mme M LEFEUVRE

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL016-Ff Réparation fuite	PC 1	138,00	138,00
TOTAL H.T.				138,00
T.V.A. a 10,00%				13,80
TOTAL T.T.C.En EURO				151,80

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre reglement au 31 Mai 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.